

Conseil de l'ED3C du 5 février 2024

## COMPTE-RENDU/RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le Conseil s'est déroulé en présentiel et en visioconférences en présence du directeur de l'ED R. LAMBERT, et des membres suivants du Conseil : T. COLLINS (Directrice adjointe représentant l'UPC), D. ZYTNICKI, C. LOUAPRE, S. DAUMAS, J.-C. PONCER, V. CHAMBON, F. TROVERO, S. BOILLEE, P. FAURE., H. JOUANNE, A. DESCAMPS, C. FRANCO.

Membres du Conseil excusés : B. BARBOUR (Dir. adjoint représentant PSL), S. GRANON, A. CHÉDOTAL, M. PARTISETI, B. BUISSON, A. DIDIER, F. SELIMI, B. STELL, G. THIBAUT, F. FRANCIS

Invitées : C. LUNGI, H. MASSALA

### 1 – Résultats de l'élection des représentants des doctorants

Les élections se sont tenues en décembre 2023 selon les termes fixés lors de la réunion du conseil du 19 novembre 2021.

Ont été élus :

- DESCAMPS Alice, 1<sup>ere</sup> année, Paris Sciences et Lettres
- ELDIRDIRI Hazim, 2<sup>eme</sup> année, Université Paris Cité
- FRANCO Clara, 2<sup>eme</sup> année, Sorbonne Université
- KARAM Tala, 1<sup>ere</sup> année, Sorbonne Université
- MOREL Donovan, 2<sup>eme</sup> année, Université Paris Cité

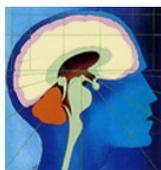
Est élue suppléante :

- PIGACHE Morgane, 2<sup>eme</sup> année, Sorbonne Université

Une première réunion a été organisée entre les représentants des doctorants et l'équipe de direction le 31 janvier 2024.

### 2 – Animation scientifique de l'ED3C

Les journées des D1 et D2 sont prévues les 23 et 24 mai 2024 dans l'Amphi 25 (campus Pierre et Marie Curie). Le patio couvert attenant à l'Amphi 25 permettra l'affichage des posters et la tenue des pauses/buffets. Le programme est en cours d'élaboration par les représentants des doctorants. Comme chaque année une session consacrée à l'éthique et l'Intégrité scientifique sera incluse. Compte tenu du faible nombre de posters présentés par les doctorants l'année passée, une communication visant à sensibiliser les doctorants et leurs encadrants sur l'importance de ces posters pour la richesse des échanges entre les participants sera mise en place par l'équipe de direction de l'ED3C et les représentants des doctorants. Il sera également rappelé que la participation des doctorants à ces journées est obligatoire.



Conseil de l'ED3C du 5 février 2024

Le colloque des D3 se tiendra à la station marine de Roscoff du 23 au 25 avril 2024. La session d'inscription ouverte de novembre à décembre n'a recueilli que 36 inscriptions. Cette relativement faible participation est surprenante compte tenu de la satisfaction exprimée par les participants l'année passée. Plusieurs explications ont été avancées : l'absence d'« effet mémoire » consécutive aux 3 annulations dues à la crise sanitaire qui ne serait que partiellement corrigée par le colloque de 2023, le stress inhérent à la fin de thèse qui ne dispose pas les doctorants à se permettre ce moment d'échanges scientifiques et de convivialité, la méconnaissance de la prise en charge de la quasi-totalité des frais du colloque par l'ED3C, l'adéquation de ce type d'animation scientifique aux attentes des doctorants en fonction de leur projet professionnel. Il a également été rappelé que pendant de nombreuses années la participation des doctorants à ce colloque était obligatoire au même titre que la participation aux journées scientifiques des D1 et D2. Il est convenu que l'effet persistant de l'interruption du colloque due à la crise sanitaire étant difficile à évaluer, la programmation du colloque 2025 doit être maintenue dans les conditions actuelles. Compte tenu du budget que l'ED3C consacre à ce colloque (17K€ sur les 27K€ de crédit), le conseil restera toutefois attentif à l'évolution de l'adhésion des doctorants à cette forme d'animation scientifique.

6 membres de l'équipe pédagogique et du conseil se joindront également au congrès. Le programme est en cours d'élaboration par les représentants des doctorants.

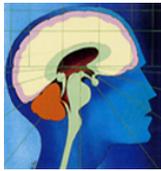
### 3 – Attribution des contrats doctoraux « PAC2024 »

Rappel des dates :

Date limite de réception des projets de thèse	Dimanche 3 mars 2024 (00h00)
Validation des projets de thèse + sélection de 2 dossiers FRM (Conseil en formation restreinte)	Lundi 11 mars 2024 à 14h
Réception des dossiers de candidature des étudiants	entre le 1er mai et le 2 juin 2024
Sélection des étudiants (Conseil en formation restreinte)	Vendredi 21 juin 2024 à 9h
Auditions des candidats	Mardi 2 juillet 2024
	Mercredi 3 juillet 2024
	Jeudi 4 juillet 2024

L'organisation du concours (recueil des projets et des candidatures) est réalisée cette année sur ADUM.

En préparation de cette étape, l'équipe de gestion a recueilli durant les mois de décembre et janvier les fiches de chaque équipe affiliée à l'ED3C détaillant leurs membres titulaires de l'HDR. Les base de données et la plateforme ADUM ont été mises à jour. Il est à noter que cette enquête a révélé de nombreuses modifications (disparition d'équipes, fusion, arrivée et départ d'HDR...) qui ne sont pas signalées à l'ED3C au fil de l'eau. L'équipe de direction rappelle que le travail de gestion et le suivi efficace des doctorants est impossible si les chefs



Conseil de l'ED3C du 5 février 2024

d'équipe n'assument pas leur responsabilité d'informer l'ED de tout changement concernant leur équipe.

Le site web de l'ED3C a également été mis à jour et un tutoriel devant faciliter le dépôt des projets de thèse a été réalisé, mis en ligne et envoyé à chaque HDR.

Un tutoriel concernant plus spécifiquement l'étape de candidature est en cours d'élaboration.

#### 4 – Bilan du recrutement des doctorants 2023-24, et état actuel des effectifs

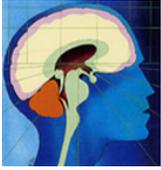
- a) *Recrutement 2023-2024* : 121 doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> année (Sciences Cognitives: 29 ; Neurosciences: 81 ; sans info : 11)

établissement	nb	%	f	h
SU	68 (SC: 14; Neu: 49; s.i. : 5)	56	43 (63%)	25 (37%)
PSL	28 (SC: 10 ; Neu: 18)	23	15 (54%)	13 (46%)
UPC	25 (SC: 5 ; Neu: 14; s.i. : 6)	21	15 (60%)	10 (40%)
<b>total</b>	<b>121</b>		<b>73 (60%)</b>	<b>58 (40%)</b>

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
<b>SU</b>	48	65	59	71	71	65	56	68
<b>PSL</b>	24	17	26	13	23	25	26	28
<b>UPC</b>	15	11	16	7	17	17	39	21
<b>total</b>	<b>87</b>	<b>93</b>	<b>101</b>	<b>91</b>	<b>111</b>	<b>110</b>	<b>121</b>	<b>121</b>

106 renseignés sur 121

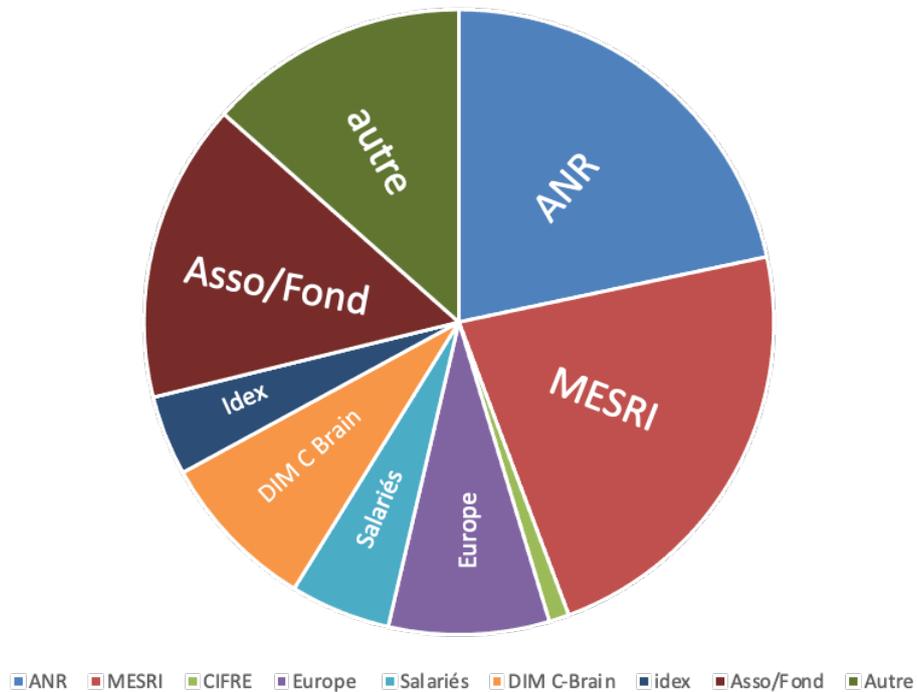
Etablissement d'obtention du diplôme	Diplôme de Master ou équivalent	Diplôme de médecin	Diplôme d'ingénieur
Paris	58	7	6
Province	18	1	2
Europe	24		
Afrique	1		
Amérique du Nord	1		
Amérique du Sud	1		1
Asie	3	1	
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>%</b>		<b>8.5%</b>	<b>8.5%</b>

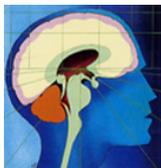


101 renseignés sur 121

Nationalité des doctorants	Diplômes français	Diplômes étrangers
<b>France (69 ; 64%)</b>	<b>69</b>	
<i>master</i>	54	
<i>médecin</i>	8	
<i>ingénieur</i>	7	
<b>Europe (10 ; 10%)</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
<i>master</i>	1	9
<b>Afrique (11 ; 10%)</b>	<b>8</b>	<b>3</b>
<i>master</i>	8	3
<b>Amérique du Nord (2 ; 2%)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<i>Master</i>	1	1
<b>Amérique du Sud (4 ; 4%)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<i>Master</i>	2	1
<i>ingénieur</i>		1
<b>Asie (11 ; 10%)</b>	<b>1</b>	<b>10</b>
<i>master</i>	1	10
<i>ingénieur</i>		
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>25</b>
<b>%</b>	<b>77%</b>	<b>23%</b>

Types de financement





b) *Effectif ED3C 2023-2024* : 450 doctorants

Effectifs ED3C par établissement		
	<i>nb</i>	<i>%</i>
SU	263	58%
PSL	102	23%
UPC	85	19%
<b>Total</b>	<b>450</b>	

Effectifs ED3C par année d'inscription		
	<i>nb</i>	<i>%</i>
<b>D1</b>	121	27%
<b>D2</b>	131	29%
<b>D3</b>	113	25%
<b>D4</b>	75	17%
<b>D5</b>	10	2%

Représentation femmes/hommes		
	<i>f</i>	<i>h</i>
SU	155 (59%)	108 (41%)
PSL	59 (58%)	42 (42%)
UPC	50 (59%)	35 (41%)
<b>Total</b>	<b>264</b>	<b>185</b>
	<b>59%</b>	<b>41%</b>

## 5 – Résultats de l'enquête du réseau national des collèges doctoraux

L'enquête « Le doctorat en France. Regards croisés des doctorants et de leurs encadrants *Sylvie Pommier, Raphaël Porcher, Philip Milburn, Clément Méric, Marc Dalaut, Thierry Rigaud, Hendrik Eijsberg, Mossadek Talby, Hamida Muller* »

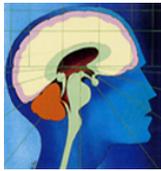
Est disponible sur HAL : <https://hal.science/hal-04308895>

13412 doctorant.e.s ont répondu à cette enquête, soit 19% de l'ensemble des doctorants, et 7803 encadrant.e.s.

47% suivent un doctorat en Sciences et Technologies, 21% en Sciences de la Vie et Environnement et 31% en Sciences Humaines et Sociales. A noter que les SHS sont sous représentés dans cette enquête si on considère qu'ils regroupent 46% des doctorants en France.

Points principaux concernant les SVE:

- Très majoritairement la production scientifique est associée à un projet doctoral
- 60% de femmes et 39% d'hommes effectuent une thèse en SVE mais la proportion s'inverse si on considère les encadrant qui sont des hommes à 63% !



Conseil de l'ED3C du 5 février 2024

- La totalité des doctorant.e.s bénéficient d'un financement dédié pour effectuer leur thèse
- Le nombre de doctorant.e.s par encadrant est de 2 en moyenne

Toutes disciplines confondues :

- Le doctorat montre une faible diversification sociale puisque 54% des parents ou proches ont au moins un niveau Bac+5
- 74% des doctorant.e.s sont satisfait.e.s de leur thèse mais cette satisfaction diminue avec la durée de la thèse
- Les risques psychosociaux de harcèlement moral, sexuel ou de conflits exacerbés sont très minoritairement ressentis mais le stress est signalé par plus de 50% des répondants.
- 80% de satisfaction de leur encadrement
- Les formations à la Science Ouverte, à l'Éthique et à l'Intégrité Scientifique sont approuvées à plus de 80%

## 6 – Direction de l'ED3C – nouvelle accréditation

La nouvelle accréditation doit prendre effet en janvier 2025 (rentrée octobre 2025). La direction des écoles doctorales est nommée par les présidences des 3 universités co-accréditées pour la durée de l'accréditation. Dans ce cadre, le conseil de l'école doctoral propose à l'unanimité que Régis Lambert et Thérèse Collins continuent leur mandat de directeur de l'ED 158-3C, et de directrice adjointe représentant l'Université Paris Cité, pour cette nouvelle accréditation.

La création de l'école doctorale Sciences du Vivant de PSL est effective à compter de janvier 2024. Son directeur, Clément Léna, a fait parvenir le 2 février la liste des 47 HDR de l'ED3C rejoignant cette nouvelle école doctorale. Selon notre règlement intérieur, ils n'appartiennent donc plus à l'ED3C. Parmi ces 47 HDR, 3 sont membres du conseil de l'ED3C :

- Boris Barbour, directeur adjoint représentant PSL
- Philippe Faure, représentant l'ESPCI
- Fekrije Selimi, représentant le Collège de France

Le conseil de l'école doctoral prend donc acte de la décision de Boris Barbour de mettre fin à ses fonctions de directeur adjoint représentant l'Université Paris Sciences et Lettres à compter du 5 février 2024. Le conseil propose à l'unanimité que Claudia Lunghi devienne directrice adjointe de l'ED 158 Cerveau, Cognition, Comportement à compter de cette date.

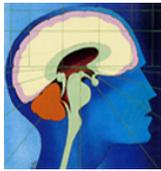
Le conseil de l'école doctoral prend également acte de la décision de Daniel Zytnicki de quitter le conseil de l'ED3C à compter du 5 février 2024.

Le conseil de l'école doctoral approuve à l'unanimité l'entrée au conseil de :

- Brice Bathelier, représentant l'Institut Pasteur
- Valeria Giardino, représentant le Département d'Études Cognitives de l'ENS

## 7 – Nouvelle équipe – dérogation d'encadrement

Le conseil a validé le principe du rattachement de l'équipe dirigée par Marie-Odile Krebs au sein de l'Inserm U 1266 - Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris. Toutefois, il est noté que la fiche équipe envoyé par Marie-Odile Krebs mentionne la présence de Linda Scoriels,



Conseil de l'ED3C du 5 février 2024

HDR, qui nous a signalé avoir rejoint LaPsyDE. Des éclaircissements sur la composition exacte de l'équipe seront donc demandées à Marie-Odile Krebs.

#### **7 – Questions diverses :**

- **Evolution du règlement concernant la co-direction au sein d'une même équipe** (à la demande de Véronique Marchand-Pauvert)  
De plus en plus d'équipes étant pluridisciplinaires, elles développent en interne des projets où les expertises disciplinaires de 2 encadrants de l'équipe sont indispensables et devraient être reconnues dans le partage de la co-direction.  
Le conseil reconnaît que de tels cas spécifiques existent et qu'une co-direction interne à l'équipe peut se justifier exceptionnellement. Il propose de ne pas changer la règle avant la prochaine rentrée universitaire afin de ne pas introduire de confusion dans la PAC2024 qui a déjà débuté. Cependant, à partir d'octobre prochain, il sera précisé que la co-direction interne à l'équipe est exceptionnellement autorisée dans le cadre de projet pluridisciplinaire sur justification précisant l'apport de chaque chercheur dans le projet doctoral et l'encadrement du doctorant. Ces exceptions seront soumises à l'avis de l'équipe de direction de l'ED.
  
- **Adresse mail générique des représentants des doctorants** : à la demande des représentants des doctorants un adresse mail sera demandée auprès de la DSI de SU.